

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SOURCES DE L'ORNE
DEPARTEMENT DE L'ORNE

Délibération DEL-2024-04-53



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



SÉANCE DU JEUDI 11 AVRIL 2024

Date de convocation :
4 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de Surdon (Macé) sous la présidence de M. Jean-Pierre FONTAINE, Président.

Nombre de délégués en exercice :
42

Présents : MMES BETTEFORT Stelliane, BIDAULT Martine, DEBACKER Hélène, GUYOT Jeannine, LECAMUS Florence, LEMOINE Martine, LUBRUN Laurence, MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline, MESNEL Elisabeth, MEYER Martine, PERSEHAYE Christel, PUITG Reine-Marie, TINOIS Marie-Claude, MM. CUISINIER Jean-Michel, EGRET Fabrice, FLEURIEL Patrick, FONTAINE Jean-Pierre, GRASLAND Yves, HUGUIN Patrick, LAMBERT Patrick, LE CARVENNEC Eric, LELOUP Christian, LEVESQUE Michel, MAACHI Mostefa, MAUSSIRE Jacques, QUELLIER Serge, RENOUARD Eric, RICHARD Christian, ROGER Damien, ROLLAND Jean-Pierre, SIX Vincent, TAUPIN Jean-Marie, VAULOUP Pascal, VINET Paul

Nombre de délégués présents :
34

Nombre de votants :
40

Excusés avec pouvoir : Mme LAMBERT Pamela (pouvoir donné à M. MAACHI Mostefa), Mme LEROY Pascale (pouvoir donné à M. QUELLIER Serge), M. LEROY Michel (pouvoir donné à M. VINET Paul), M. PAUPY Richard (pouvoir donné à M. EGRET Fabrice), M. ROBIEUX Christophe (pouvoir donné à Mme LECAMUS Florence), M. SOREL Damien (pouvoir donné à Mme MEYER Martine)

VOIX POUR :
40

Secrétaire de séance : Mme MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline

VOIX CONTRE :
0

**Objet : Budget annexe « Petite Enfance »
Vote du Budget 2024**

ABSTENTIONS :
0

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **approuve** le budget 2024 du budget annexe « Petite Enfance », tel qu'il est présenté et qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 74 957,00 € en section d'investissement et à la somme de 569 034,00 € en section de fonctionnement.

Le Président a tout pouvoir pour la signature des documents relatifs à ce budget.

Fait et délibéré les dits jour, mois, an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Jean-Pierre FONTAINE



La secrétaire,
Marie-Caroline MALEWICZ-LABBÉ